

III. Politieke geschiedenis - Histoire politique - Political History

EMMANUEL GERARD, WIDUKIND DE RIDDER
& FRANÇOISE MULLER

Qui a tué Julien Lahaut ? Les ombres de la guerre froide en Belgique

Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2015, 350 p.

L'assassinat du communiste Julien Lahaut le 18 août 1950 est longtemps resté un mystère politico-judiciaire belge sur lequel historiens, journalistes et citoyens ont épisodiquement tenté de faire la lumière, même et surtout après le "non-lieu" auquel aboutit l'enquête officielle en 1972. Au fil du temps, et notamment quand Rudi Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen publièrent en 1985 *L'Assassinat de Julien Lahaut : une histoire de l'anticommunisme en Belgique*, on s'orienta vers l'hypothèse d'un acte orchestré dans le giron des milieux léopoldistes, des anticommunistes, voire dans les cercles d'extrême-droite, mais pouvant peut-être aussi impliquer la CIA et de hauts responsables politiques. Après cette parution, des langues se sont peu à peu déliées dans les médias, si bien que depuis le début des années 2000, les noms des membres du commando qui s'était rendu à Seraing le 18 août 1950 pour exécuter Lahaut étaient connus. Néanmoins, de nombreuses zones d'ombre subsistaient quant à leurs mobiles d'action, les réseaux dans lesquels ils gravitaient, les soutiens dont ils avaient bénéficié, etc. Pour élucider enfin ce drame énigmatique vieux de plus d'un demi-siècle, le Sénat a pris l'initiative en décembre 2008 de solliciter une étude scientifique visant à fournir une connaissance détaillée des faits et de leur contexte (déroulement des événements, rôle tenu par

les auteurs – exécutants et commanditaires – motivations, méthodologie) et à analyser l'enquête judiciaire menée à l'époque. La recherche fut confiée au CegeSoma qui sollicita trois historiens expérimentés pour la mener à bien : E. Gerard, professeur à la KU Leuven, spécialiste de l'histoire politique belge et déjà appelé comme expert lors de l'enquête parlementaire sur l'assassinat de Patrice Lumumba (2000-2002); F. Muller, auteure d'une thèse très remarquée sur la Cour de cassation et donc rôdée à l'histoire des institutions judiciaires belges; et enfin W. De Ridder, praticien chevronné de l'histoire sociale et intellectuelle de gauche.

Agissant dans ce cadre bien défini, les historiens étaient confrontés à une tâche de grande ampleur : l'enquête judiciaire n'a pas résolu officiellement le cas, il n'y a plus de témoins en vie, peu d'éléments matériels et *a fortiori*, pas de preuve tangible mais des documents éparpillés aux quatre coins du pays et relevant la plupart du temps d'instances réticentes à communiquer leurs informations (police judiciaire, parquets, Sûreté de l'État et Renseignement militaire...).

Pour livrer le compte rendu de leur travail publié en 2015, les trois experts replacent le déroulement de l'attentat dans le contexte politique de l'époque (Question royale, fameux cri "Vive la République" qu'aurait lancé Lahaut lors de la prestation de serment du roi Baudouin, intensification de la guerre froide). Le lecteur suit ensuite leur enquête au fur et à mesure de leurs découvertes archivistiques, en commençant par l'immense dossier de l'instruction (11.000 pages non classées). Les auteurs approfondissent alors les diverses pistes suivies par les enquêteurs de l'époque, les complétant et les recoupant

a posteriori, tout en nous livrant les données dont chaque acteur disposait à chaque étape de l'investigation. Ceci leur permet à la fois de "disculper" ceux qui ont consciencieusement fait leur travail avec les moyens mis à leur disposition (juges d'instruction) et de repérer par ailleurs les failles et les dysfonctionnements dans le déroulement de l'enquête. Progressivement, ils en arrivent à un noyau concentrant les "trous noirs", les zones d'ombre, où gravitent un homme et son réseau anticommuniste étroitement connectés aux milieux policiers, judiciaires, militaires, financiers et politiques belges. Les tentacules de cette structure secrète ont largement freiné – voire bloqué – la résolution de l'énigme Lahaut.

Les résultats auxquels sont parvenus les trois historiens démontrent qu'ils ont parfaitement rempli le mandat qui leur avait été confié. Ils ont mieux cerné les personnalités des *exécutants* (dont François Goossens) et ont établi que le réseau anticommuniste d'André Moyen était responsable de l'attentat, même si on ignore toujours *qui* a été à l'initiative de l'ordre d'exécution du président du PCB. Quant au processus qui finalement aboutira à l'assassinat, on sait à présent qu'il remonte à plusieurs années. La branche anversoise du réseau – le BACB – avait déjà projeté la liquidation de Lahaut en 1948, mais le plan avait dû être abandonné à cause d'une dénonciation. Celle-ci n'avait pas eu de suite, car l'inspecteur de la police judiciaire à qui l'indicateur s'était adressé, appartenait lui-même au réseau d'André Moyen... Voilà un premier exemple rocambolesque de collusion établi par Gerard, Muller et De Ridder entre enquêteurs et comploteurs. Après le déclenchement de la guerre en

Corée et la radicalisation de l'affrontement Est-Ouest, l'imminence d'une troisième guerre mondiale contre le communisme ne fait aucun doute pour Moyen et consorts. La plupart avaient joué un rôle dans la lutte contre l'Occupant allemand. C'est ainsi que selon les trois experts, l'élimination de Julien Lahaut est conçue comme un acte de guerre visant à se débarrasser d'un traître, à l'instar des opérations-chocs menées pendant la Deuxième guerre. Toutefois, leur enquête ne permet pas de savoir précisément comment l'attentat a été *préparé*, même si elle en a minutieusement reconstitué la phase d'exécution. Enfin, l'originalité des 350 pages de *Qui a tué Julien Lahaut* est certainement de répondre à la question : "*pourquoi* n'a-t-on jamais su qui a tué Lahaut" ? Si l'enquête s'est engluée, c'est d'une part en raison de la "synarchie", c'est-à-dire de cette communauté de vues et d'intérêts qui liait André Moyen à des personnalités haut placées dans les milieux financiers, politiques et militaires. Ces autorités préféreront garder le silence sur leurs accointances avec Moyen et ses services, mais surtout elles scelleront des informations qui auraient pu aider la justice à faire la lumière sur ce meurtre. D'autre part, dans les cercles des PJ d'Anvers, de Liège et de Bruxelles, certaines "taupes" vont également faire obstacle à la remontée d'informations sensibles vers le juge d'instruction. Enfin, troisième élément d'explication clairement identifié par les trois historiens : le cloisonnement des services (PJ, gendarmerie, Sûreté et sous-entités géographiques à l'intérieur de chaque institution), et de ce fait la fragmentation des informations qui empêche par exemple le juge d'instruction de se constituer une vue globale de l'affaire. La multiplication des subdivisions se complique par le formalisme de

la hiérarchie, exigeant des procédures longues et complexes, retardant ou court-circuitant la circulation des renseignements.

En outre, on peut dire que les chercheurs ont été au-delà du mandat qui leur avait été attribué. Ils ont mis à jour tout le fonctionnement des réseaux belges anticommunistes de renseignement et d'action à l'époque de la guerre froide, identifiant les agents, leurs connexions, leur méthodologie, dessinant leur background intellectuel et idéologique. Ils ont aussi dégagé la structure de ces réseaux en strates, en distinguant les bailleurs de fonds, les coordinateurs, leurs relais, les collecteurs et les destinataires des renseignements et enfin, les exécutants des groupes de choc. L'immense défi était notamment de trouver les points de connexion entre ces strates qui, par définition pour des réseaux secrets, se devaient d'être étanches. Ils ont aussi été confrontés aux dires de mystificateurs dont ils ont réussi à démanteler les élucubrations. Le travail de critique historique a donc été mené de mains de maîtres.

Certes, d'aucuns reprocheraient au récit les fréquentes répétitions de données ou de faits qui rendent la lecture quelque peu fastidieuse. Toutefois, on comprend la nécessité de ces synthèses et de ces bilans périodiques vu la complexité de l'affaire et on peut même dire que ces rappels "font du bien" quand ils résument un épisode particulièrement compliqué. Néanmoins, on ressent dans certaines présentations biographiques le souci du détail dont on ne comprend pas toujours l'utilité directe dans le cadre de l'enquête. Petit regret encore, le volume édité par La Renaissance du livre ne comporte ni index des noms, ni bibliographie générale. Dommage pour une publication de scientifiques... Au

niveau des sources, si le dépouillement des archives belges semble satisfaisant vu l'ampleur des fonds consultés, dont certains inédits et difficiles d'accès, il n'en reste pas moins que des documents manquent à l'appel, par exemple les archives diplomatiques belges ou celles de la Sûreté congolaise, qui contiennent pourtant de nombreuses pièces concernant André Moyen et les répercussions de son action à l'étranger. Précisément, la consultation des fonds à l'étranger s'avère très limitée en dehors de quelques dossiers aux archives nationales américaines. Ceci nous amène à formuler quelques pistes qui auraient pu être creusées au niveau du fond : dans quelles circonstances les agents d'André Moyen au Congo ont-ils été exclus de la colonie et pourquoi ont-ils été réintégrés sans autre forme de procès dans les services policiers belges ? Quel était le rayonnement international du réseau de Moyen ? L'étude des documents existant à propos de son impact hors des frontières belges aurait pourtant pu contribuer à démontrer toute l'habileté et la dangerosité du personnage et à étayer davantage encore certaines hypothèses de l'ouvrage (force de la "synarchie" en vigueur en Belgique, cloisonnement des informations et des systèmes, méthodes d'intoxication et stratégies de manipulation)... Dans le même ordre d'idées, on reste un peu sur sa faim en matière de contextualisation de la lutte anticommuniste à l'échelle mondiale : la Belgique fait-elle figure d'exception en matière d'attentat politique de ce type et dans la manière dont elle l'a traité ? En Belgique même, le poids politique du communisme à l'époque des faits était-il proportionnel à la violence des réactions à son encontre ou s'agissait-il plutôt d'une menace fantasmée, alibi d'un renforcement sécuritaire et autoritaire ?

Sans céder à la paranoïa, il faut garder en tête bien entendu que cette enquête de trois historiens indépendants a néanmoins été commanditée et financée par l'État. Par définition, la suspicion est toujours possible mais en même temps, reconnaissons qu'une enquête "privée" risquait encore bien plus d'être "orientée". Comme dans le cas de la Commission Lumumba, certains auront beau jeu de critiquer des résultats qui ne leur conviennent pas. Mais il nous semble que les auteurs ont rempli correctement leur rôle d'historiens, en se gardant de "juger" ou de "sauver de l'oubli" un épisode-clé en vertu d'un "devoir de mémoire" envers une victime du passé politique belge. Leur ouvrage met à la disposition de leurs contemporains les connaissances engendrées grâce à une rigoureuse enquête heuristique et critique, reconstituant les tenants et aboutissants d'une énigme ayant déjà fait couler beaucoup d'encre. En saluant un style clair et vivant qui ménage le suspense, nous pouvons dire que ce genre d'ouvrage vulgarise – au sens noble du terme – des questions critiques, épineuses, relatives au fonctionnement de la justice, de la police et à l'État de droit, dont l'essence même a été malmenée tant par l'affaire Lahaut que par des affaires postérieures qui ont révélé le même genre d'incuries. Dès lors, cette étude n'inciterait-elle pas le lecteur à exercer son rôle de citoyen compréhensif mais critique, et à exiger qu'un régime démocratique, ses institutions et ses représentants tirent les leçons des erreurs du passé ? En ce sens, laissons au Dalai-Lama le mot de la fin : "Les seules vraies erreurs sont celles que nous commettons à répétition. Les autres sont des occasions d'apprentissage".

Anne-Sophie Gijs